FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PLT® / Poultry Litter Treatment

Section 1. Identification

Identificateur SGH du produit : PLT® / Poultry Litter Treatment

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Code : PLTCUN01

Utilisations identifiées

Traitement pour la litière de volaille. *N'est pas approuvé pour être utilisé dans les denrées aliments, les alimentaires ou l'eau potable.*

Fournisseur/Fabriquant : Jones-Hamilton Co.
30354 Tracy Road
Walbridge, OHIO, 43465
Tel: (419) 666-9838
Fax: (419) 666-1817

Données relatives au fournisseur : À déterminer.

Numéro de téléphone en cas d'urgence (indiquer les heures de service) : CHEMTREC, É.U. : 1-800-424-9300 (24/7) International: +1-703-527-3887

Section 2. Identification des risques

Statut OSHA/HCS : Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Classement de la substance ou du mélange : LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention : P280 - Porter une protection oculaire ou faciale.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention : P305 + P351 + P338 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Section 2. Identification des risques

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Dangers non classés ailleurs (DNCA)

Dangers physiques non classés autrement (DPNCA) : Aucun connu.

Dangers pour la santé non classés autrement (DSNCA) : Aucun connu.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Substance/préparation : Substance

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS : Non applicable.

Code du produit : PLTCUN01

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Bisulfate de sodium	>90	7681-38-1

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. En cas de persistance de la rougeur ou de l'irritation, veuillez consulter un médecin immédiatement.

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. En cas de persistance de l'irritation ou de l'inconfort, consultez un médecin.

Contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 20 minutes. En cas d'irritation au niveau de la peau, consultez un médecin.

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation : L'inhalation de la poussière peut irriter le nez, la gorge et/ou les poumons.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau.

Section 4. Premiers soins

Ingestion : L'ingestion de petites quantités (une cuillerée) ne sera peut être pas nocive; cependant, l'ingestion d'une grande quantité du produit, cause des irritations et des brûlures au niveau des voies digestives.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
des enflures peuvent se produire avec des expositions répétées

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers : Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs inappropriés : Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
Oxydes de soufre

Mesures spéciales de protection pour les pompiers : Aucune mesure spéciale n'est requise.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences : Ne pas respirer les poussières. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Petit déversement : Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota: Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mesures de protection : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter de respirer les poussières. Se laver soigneusement après manipulation.

Conseils sur l'hygiène générale au travail : Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles : Le produit a un caractère hygroscopique et absorbera facilement l'humidité. IL NE FAUT PAS entreposer le produit sec dans des endroits humides. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Paramètres de contrôle

États-Unis

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Canada

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Mexique

Aucun.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés : Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène : Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail. Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Protection oculaire/faciale : Des lunettes de sécurité devraient être employée quand il y a une probabilité d'exposition. Recommandé: Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains : Utilisez des gants appropriés pour le travail ou la tâche effectuée. Recommandé: Gants de caoutchouc.

Protection du corps : Combinaisons en coton.

Autre protection pour la peau : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire : Dans des environnements poussiéreux (>10 mg/m³), il faut utilisateur un masque filtrant approuvé par NIOSH.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Billes solides, sphériques, cristallines et anhydre (sèches).

Couleur : Blanc cassé.

Odeur : Frais à âcre.

Seuil de l'odeur : Non disponible.

pH : <1 [Conc. (% poids / poids): 5%]

Point de fusion : 177°C (350.6°F)

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Non disponible.

Vitesse d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

Pression de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 1.28

Solubilité : Partiellement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Température de décomposition : Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Volatilité : Non disponible.

COV (p/p) : : 0 % (p/p)

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions dangereuses : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : IL NE FAUT PAS entreposer le produit sec dans des endroits humides.

Matériaux incompatibles : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes: matières oxydantes, les acides et les alcalins. IL NE FAUT PAS mélanger ce produit sous forme sec ou en solution concentrée avec des solutions concentrées de javel (chlore), des nettoyants à base d'ammoniaque ou des produits du même genre.

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Information toxicologique

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Bisulfate de sodium	DL50 Orale	Rat	2800 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Il n'existe aucune donnée disponible.

Sensibilisation

Il n'existe aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Il n'existe aucune donnée disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Il n'existe aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque des lésions oculaires graves.

Inhalation : L'inhalation de la poussière peut irriter le nez, la gorge et/ou les poumons.

Contact avec la peau : Une exposition prolongée peut causer une irritation de la peau.

Ingestion : L'ingestion de petites quantités (une cuillerée) ne sera peut être pas nocive; cependant, l'ingestion d'une grande quantité du produit, cause des irritations et des brûlures au niveau des voies digestives.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur
larmoiement
rougeur

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
rougeur
des enflures peuvent se produire avec des expositions répétées

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleurs stomacales

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés possibles : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Généralités : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mesures numériques de la toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	3080.3 mg/kg

Section 12. Information sur l'écologie

Toxicité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Il n'existe aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Il n'existe aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{OC}) : Il n'existe aucune donnée disponible.

Effets nocifs divers : Ce produit se dissout facilement dans l'eau pour donner une solution acide faible. Une solution de 0,05 pourcent ou plus (par poids) de ce produit sera probablement extrêmement dangereux pour les organismes aquatiques.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Méthodes d'élimination : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 14. Information relative au transport

	DOT	TMD / NOM-003-SCT	IMDG	IATA
Numéro NU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Nom officiel d'expédition UN	-	-	-	-
Classe(s) de danger relatives au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Autres informations	-	-	-	-

AERG : Non applicable.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux :** toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 14. Information relative au transport

Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC : Non disponible.

Section 15. Information réglementaire

Réglementations États-Unis : **Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Article 112(b) Polluants atmosphériques dangereux (HAPs) du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Substances de catégorie 1 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Substances de catégorie 2 de l'article 602 du Clean Air Act (Loi sur la pureté de l'air) : Non inscrit

Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques) : Non inscrit

Produits chimiques de la liste 1 de la DEA (précurseurs chimiques) : Non inscrit

SARA 302/304

Information sur les composants

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

Information sur les composants

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
Bisulfate de sodium	>90	Non.	Non.	Non.	Oui.	Non.

SARA 313

Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations d'État

Massachusetts : Aucun des composants n'est répertorié.

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Aucun des composants n'est répertorié.

Pennsylvanie : Aucun des composants n'est répertorié.

Californie prop. 65

Aucun produit n'a été trouvé.

Section 15. Information réglementaire

Canada

Listes canadiennes

INRP canadien	:	Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	:	Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

Répertoire national

Australie	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Chine	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Europe	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Japon	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Malaisie	:	Indéterminé.
Nouvelle-Zélande	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Philippines	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
République de Corée	:	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Taïwan	:	Indéterminé.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Historique

Date d'édition mm/dd/yyyy	:	03/15/2015
Date de publication précédente	:	03/01/2015
Version	:	3.1
Élaborée par	:	Services Réglementaires KMK inc.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.